

ENQUÊTE PUBLIQUE POLE D'ECHANGE MULTIMODAL
DE PLAN DE CAMPAGNE

L'aménagement du pôle d'échanges multimodal de Plan de Campagne, porté par la Métropole Aix-Marseille-Provence, s'appuie sur la nécessité de compléter l'offre métropolitaine de transport par une desserte des communes de l'Est de l'étang de Berre et des quartiers Nord de Marseille, et de toutes celles situées sur l'axe Marseille-Gardanne-Aix.

Par arrêté du 26 Juin 2025, Monsieur le Préfet a ouvert une enquête publique unique portant sur l'utilité publique du projet, au parcellaire et l'autorisation environnementale requise au titre de l'article L.181-1 du code de l'environnement, sur le territoire des communes des Pennes Mirabeau, de Cabriès, de Bouc bel Air et de Septèmes les Vallons qui se déroule depuis le 01 Septembre 2025 jusqu'au 01 Octobre 2025 inclus.

En lien avec le projet de réalisation de la future halte ferroviaire à proximité de la zone de Plan de Campagne, et afin d'organiser le rabattement des usagers, la Métropole a engagé la réalisation d'un pôle d'échanges multimodal. Le projet s'inscrit dans le plan de mobilité métropolitain et fait partie du volet du plan « Marseille en grand »

Les principales composantes du projet sont :

- une gare routière de 9 quais et 2 quais le long de la RD543 ;
- un parking relais de surface de 120 places au sud de la voie ferrée ;
- un parking relais de surface de 170 places au nord de la voie ferrée ;
- deux bassins de rétention, ainsi que des ouvrages hydrauliques liés à l'écroulement du ruissellement des eaux pluviales en amont ;
- un local vélo de 40 places
- des bornes IRVE ;
- des panneaux photovoltaïques en toiture du bâtiment

Conformément aux dispositions de l'article R.181-38 du Code de l'environnement, le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur les demandes d'autorisations mises en enquête publique,

Après étude du dossier, la commune soutient l'aménagement du pôle d'échange Multimodal.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé,

- EMET un avis favorable concernant l'aménagement du pôle d'échange multimodal de Plan de Campagne.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 34

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
AUDREY VILLE

LE MAIRE
MICHEL AMIEL